

Distr.
RESTREINTE

A/AC.241/WG.I/L.1
21 septembre 1993

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DE NEGOCIATION POUR
L'ELABORATION D'UNE CONVENTION INTERNATIONALE
SUR LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION DANS
LES PAYS GRAVEMENT TOUCHES PAR LA SECHERESSE
ET/OU LA DESERTIFICATION, EN PARTICULIER
EN AFRIQUE

Deuxième session
Genève, 13-24 septembre 1993
Groupe de travail I
Point 3 de l'ordre du jour

ELABORATION D'UNE CONVENTION INTERNATIONALE SUR LA LUTTE
CONTRE LA DESERTIFICATION DANS LES PAYS GRAVEMENT TOUCHES
PAR LA SECHERESSE ET/OU LA DESERTIFICATION, EN PARTICULIER
EN AFRIQUE

Projet de rapport du Groupe de travail I

Vice-Président-Rapporteur : M. A. Ovtchinnikov (Ouzbékistan)

GE.93-62527 (F)

A. Organisation des travaux

1. A sa 1ère séance plénière, le 13 septembre 1993, le Comité intergouvernemental de négociation, conformément à la résolution 2/..., a confié aux groupes de travail l'examen du point 3 de l'ordre du jour, intitulé "Elaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique". Le Groupe de travail I a été chargé d'élaborer les dispositions telles que préambule, principes, objectifs et engagements, y compris les dispositions relatives aux arrangements financiers et au renforcement des capacités.
2. A la 1ère séance du Groupe de travail I, le 14 septembre 1993, le Président a fait une déclaration liminaire.
3. A cette même séance, le Groupe de travail a approuvé son programme de travail pour la période du 14 au 24 septembre 1993. Il a ensuite tenu, pendant cette période, ... séances officielles et ... séances officieuses.
4. Le Groupe de travail I était saisi d'une note du Secrétariat intitulée "Etat récapitulatif des opinions des gouvernements, des déclarations et des projets de dispositions" (A/AC.241/12). Cette note a été établie sur la base des propositions communiquées par écrit par les gouvernements. Elle tient compte aussi des déclarations faites à la première session de fond du Comité, tenue à Nairobi du 24 mai au 3 juin 1993.

B. Examen des questions

1. Préambule

5. Le Groupe de travail I a examiné cette question à sa 1ère et à sa 2ème séance, le 14 septembre. Les représentants de 36 pays ont fait des déclarations, dont un au nom des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont également membres de la Communauté économique européenne.
6. A la 2ème séance, le Président a résumé le débat sur ce point.

2. Principes

7. Le Groupe de travail I a examiné cette question à sa 2ème et à sa 3ème séance, les 14 et 15 septembre. Les représentants de 43 pays ont fait des déclarations, dont un au nom du Groupe des Etats africains et un autre au nom des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont également membres de la Communauté économique européenne.

8. A la 3ème séance, le Président a résumé le débat sur ce point.

3. Objectifs

9. Le Groupe de travail a examiné cette question à sa 3ème séance, le 15 septembre. Les représentants de 41 pays ont fait des déclarations, dont un au nom du Groupe des Etats africains et un autre au nom des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont également membres de la Communauté économique européenne.

10. A la 3ème séance, le Président a résumé le débat sur ce point.

4. Structure et nature des engagements

11. Le Groupe de travail I a examiné cette question à ses 3ème, 4ème et 6ème séances, du 15 au 17 septembre. Les représentants de 49 pays ont fait des déclarations, dont un au nom du Groupe des Etats africains, un autre du Groupe des Etats d'Europe orientale et un troisième au nom des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont également membres de la Communauté économique européenne.

12. Le représentant d'une organisation intergouvernementale a également fait une déclaration.

13. A la 4ème séance, le Président a résumé le débat sur ce point.

5. Programmes d'action nationaux

14. Le Groupe de travail I a examiné cette question à sa 5ème et à sa 6ème séance, les 16 et 17 septembre. Les représentants de 52 pays ont fait des déclarations, dont un au nom du Groupe des Etats africains et un autre au nom des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont également membres de la Communauté économique européenne.

15. Le représentant d'une institution spécialisée du système des Nations Unies a fait une déclaration. Le représentant d'une ONG a également fait une déclaration, au nom de la communauté des organisations non gouvernementales.

16. A la 5ème séance, le Président a résumé le débat sur ce point.

6. Programmes d'action sous-régionaux

17. Le Groupe de travail I a examiné cette question à sa 6ème et à sa 7ème séance, le 17 et le 20 septembre. Les représentants de 31 pays ont fait des déclarations, dont un au nom du Groupe des Etats africains et un autre au nom des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont également membres de la Communauté économique européenne.

18. Les représentants de deux organisations non gouvernementales ont également fait des déclarations.

19. A la 7ème séance, le Président a résumé le débat sur ce point.

7. Renforcement des capacités

20. Le Groupe de travail a examiné cette question à sa 7ème et à sa 8ème séance, les 20 et 21 septembre. Les représentants de 40 pays ont fait des déclarations, dont un au nom du Groupe des Etats africains et un autre au nom des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont également membres de la Communauté économique européenne.

21. Le représentant d'une institution spécialisée du système des Nations Unies a fait une déclaration. Le représentant d'une ONG a également fait une déclaration, au nom de la communauté des organisations non gouvernementales.

22. A la 8ème séance, le Président a résumé le débat sur ce point.

8. Education et sensibilisation du public

23. Le Groupe de travail I a examiné cette question à sa 8ème séance, le 21 septembre. Les représentants de 10 pays ont fait des déclarations, dont un au nom du Groupe des Etats africains et un autre au nom des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont également membres de la Communauté économique européenne.

24. Le représentant d'une ONG a également fait une déclaration, au nom de la communauté des organisations non gouvernementales.

25. A la 8ème séance, le Président a résumé le débat sur ce point.

9. Ressources et mécanismes financiers

26. Le Groupe de travail I a examiné cette question à sa 9ème et à sa ... séance, le .. septembre. Les représentants de ... pays ont fait des déclarations, dont un au nom du Groupe des Etats africains et un autre au nom des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont également membres de la Communauté économique européenne.

27. A la ... séance, le Président a résumé le débat sur ce point.

10. Coordination et coopération

28. Le Groupe de travail a examiné cette question à sa ... et à sa ... séance, le .. septembre. Les représentant de ... pays ont fait des déclarations, dont un au nom du Groupe des Etats africains et un autre au nom

des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont également membres de la Communauté économique européenne.

29. A la ... séance, le Président a résumé le débat sur ce point.

C. Adoption du rapport

30. A sa ... séance, le .. septembre, le Vice-Président-Rapporteur, M. A. Ovtchinnikov, a présenté le projet de rapport (A/AC.241/WG.I/L.1).

31. A cette même séance, le Groupe de travail a adopté le projet de rapport [sous sa forme modifiée].
